NUMERO 05
JUILLET 2018

# L'actu sirénémontaine

**Journal d'actualités municipales**

## Edito

*Le mot du maire*

Le début du mois de juin a été tout particulièrement éprouvant au niveau météorologique. Des précipitations abondantes ont provoqué des inondations sur notre commune. Pour rappel, 35 mm en moyenne le dimanche 3 juin avec des grêlons de taille impressionnante et 65 mm en moyenne le lendemain en peu de temps. Il est évident que les capacités de drainage et d'infiltration sont insuffisantes pour évacuer de telles quantités d'eau. Celles-ci ruissellent provoquant des inondations. Ces eaux lessivent les sols entraînant de ce fait des coulées de boue. Les rues et les chemins se transforment en de véritables cours d'eau. On constate aussi que les systèmes installés pour collecter les eaux pluviales ne peuvent plus jouer leur rôle. Les buses sont obstruées par les feuilles, les branchages, la boue et la grêle. Le niveau monte et ruisselle à la surface inondant les sous-sols et maisons dont le niveau se trouve en contrebas. Le monde agricole a également été touché dans quelques secteurs.
Malgré toute sa bonne volonté, la commune ne peut pas anticiper totalement de tels phénomènes. Je suis bien conscient des dégâts tant physiques que psychologiques occasionnés. Tous mes encouragements à celles et ceux qui ont vécu ces épreuves. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours.

## Les dossiers en cours :

**Bibliothèque.** Elle est installée sous le Foyer rural, depuis le mois d'avril. Ce nouveau site semble apporter une totale satisfaction tant au niveau des lecteurs que de l'école ou du centre périscolaire et des bénévoles concernés.

**Foyer des jeunes.** Il a été déplacé dans le local touchant la bibliothèque (le même local où il était avant l'agrandissement du Foyer rural en 2010-2011).

**Agence postale.** Elle sera transférée dans la mairie courant 2019. En lien avec les services de la Poste et de la commission municipale bâtiments, la réflexion quant à l'organisation des locaux dans la mairie, touche à sa fin.

**Foyer rural**. Plusieurs actions sont en cours d'étude (pour une réalisation en 2019) : création d'un nouveau bloc toilette, isolation thermique à revoir, changement de quelques ouvertures, chauffage (programmation) ...

**Aire de jeux de la Métairie**. Installation de nouveaux équipements : mini-terrain de basket; pyramide de cordes; table de tennis de table; filet multisports. L'accès a été interdit le temps de prise du béton.

**Voirie**. Il s'avère que le réseau des eaux usées a besoin d'être refait rue de la Roche Batiot et des Ornais. Des infiltrations importantes ont été décelées. Par conséquent, les travaux de rénovation de la voie s'en trouvent reportés. Le chemin de la Pouillère (du côté du Bois-Tiffrais) a été reconstruit (un besoin reporté plusieurs fois !). Le parking du cimetière dit « protestant » en chantier depuis quelque temps, va se termine. Le nettoyage des fossés et têtes de buses, suite aux intempéries, est en cours.

**Cabinet médical**. La mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée en mai dernier : toilettes, porte entre la salle d'attente et le cabinet. Egalement, le remplacement de l'isolation sous la toiture.

**Lagunes- Assainissement :** Les roseaux sont en pleine végétation. Pour rappel, une porte ouverte est organisée le samedi 22 septembre, de 9 h à midi. Vous y êtes invités.

**11 Novembre 2018.** Ce dimanche, en collaboration avec les Anciens Combattants, la commune a l'intention de marquer ce 100ème anniversaire de la fin de la guerre 14-18. Quelques pistes : transmission d'une flamme allumée à l'Arc de Triomphe sur la tombe du soldat inconnu, plantation d'un arbre du centenaire, lâcher d'un ballon pour chaque soldat mort au combat; implication des enfants...

**Dossier éoliennes**. Le conseil municipal, lors de sa séance du 29 mai dernier, a pris connaissance d'une demande éventuelle d'étude de faisabilité. Le site pressenti serait du côté du Bois-Tiffrais, dans le secteur de l'abri bus, au carrefour à droite. En collaboration avec la commune de Chavagnes-les-Redoux qui a également un site potentiel, la pré étude a été confiée à Vendée Energie, sous tutelle de la Communauté de Communes. Cette éventuelle étude ne commencerait qu'après délibération du conseil municipal. Et quand on sait qu'entre le début de la dite délibération et la finalisation du projet, il se passe en général 5-6 ans dans le meilleur des cas ... Il y a eu un projet d'étude similaire il y a une dizaine d'années. La phase étude n'avait pas abouti, aucune société ne voulant se lancer sur ce site.

Bonne lecture. Bonnes vacances à ceux et celles qui ont la chance de prendre quelques jours. Bel été à vous tous.

Michel Bocquier

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Anne Braud, Nadine Gauvrit, Anne Godreau, Michel Bocquier , Gérard Prugneaux

**MAIRIE :**
Du 30/07/2018 au 17/08/ 2018
ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.
Téléphone : 02.51.66.41.07
Email : mairie@monsireigne.fr

Retrouver toute l'actualité .
Abonnez-vous à la newsletter.
www.monsireigne .fr

# Vie communale

## Quelques rappels.

**Trottoirs.**
Des riverains entretiennent la partie trottoir ou accotement qui les concerne. Toutes nos félicitations pour cette action citoyenne. Les employés municipaux qui n'utilisent plus désormais de produits désherbants, ne peuvent être présents partout. Pensez à avertir par le procédé de votre choix, lorsque vous avez semé quelques fleurs au pied de votre mur ! Pas toujours facile de différencier des herbes dites sauvages ou de futures fleurs !

**Règles de bon voisinage**.
Avec l'arrivée des beaux jours, nous sommes plus souvent hors de nos maisons. Les règles de bon voisinage en souffrent parfois : tondeuses, soirées festives, aboiements... Un peu d'efforts, beaucoup de dialogues constructifs et chacun pourra vivre en bonne relation. La période estivale est favorable aux rencontres entre voisins par exemple !

## BIBLIOTHEQUE

**Fermeture été : du 15 juillet 2018 au 17 aout 2018**

Comme vous le savez, notre bibliothèque a été transférée dans l'ancien Foyer des Jeunes, sous le Foyer rural. Après quelques travaux, elle a ouvert ses portes **le mercredi 28 mars** aux horaires habituels, le mercredi de 15H30 à 17H00 et le samedi de 10H30 à 12H00. Merci aux bénévoles et aux responsables des bibliothèques de la Communauté de communes d'avoir organisé ce déménagement.
Ce nouveau lieu semble satisfaire les lecteurs et les bénévoles, laissons leur juste le temps de prendre leur repère.
Les animations, les bébés lecteurs se poursuivent dans ces nouveaux locaux.

## SALLE MUNICIPALE

Afin de garder nos installations municipales dans un état correct, il sera désormais effectué un état des lieux (entrant et sortant) lors de la location des salles du foyer rural. L'état des lieux « entrant » se fera le vendredi à 11h30 ou 13h30 et celui « sortant » le lundi à 8h00. Lorsque les salles seront réservées successivement le samedi et le dimanche (voir le lundi) les horaires seront modifiés. Les clés seront remises par l'agent municipal. Les salles devront être rendues balayées (ce qui était déjà le cas) et le sol devra être aussi lavé. Le matériel nécessaire sera acheté et mis à disposition. Les personnes ou les associations qui ne souhaitent pas « serpiller » se verront appliquer un tarif différent. Un chèque de caution sera demandé à la signature de la convention et ne sera pas rendu si l'état des lieux sortant n'est pas correct. L'état des lieux sera effectué systématiquement, pour les particuliers ou pour les associations lorsque la location est effectuée pour un évènement « festif ». La réservation des salles pour les réunions par les associations n'est pas concernée par ces modifications. Nous sommes bien conscients que ces changements vont entraîner quelques désagréments mais conserver des salles en bon état et propres est une priorité pour que chacun trouve, en arrivant, des lieux où il fait bon s'amuser.

## TRANSPORT SOLIDAIRE

Depuis le 1er février 2018, le déplacement solidaire est en place dans notre commune de MONSIREIGNE.
L'objectif du «déplacement solidaire » est d'offrir un service de déplacement basé sur le bénévolat et l'échange.
Il est organisé à destination des personnes isolées et /ou qui n'ont pas de moyen de locomotion pour des déplacements ponctuels et qui concernent :

- Des visites médicales (déplacements non pris en charge par les caisses d'assurance maladie)
- Des démarches administratives, bancaires, des visites familiales ou amicales, des sorties culturelles ou de loisirs, les commerces de proximité, aller à une sépulture ou au cimetière.
- Des démarches liées à l'emploi (pôle emploi, entretien d'embauche, etc...)
- Se rendre à son travail (exceptionnellement)
- Prendre une correspondance avec un autre moyen de transport (un train, un car, etc...)

Les trajets sont effectués, par des chauffeurs-bénévoles, avec leur véhicule personnel, (ils ne reçoivent aucune indemnisation pour le temps passé).
Indemnisation des frais kilométriques du bénévole de 0.40 €/km avec un minimum de 3.20 € pour tout trajet inférieur ou égal à 8kms.
Adhésion annuelle à l'association : 3.00 € par an.
**Pour tout complément d'information : contacter Louisette GIRAUD au 02 51 66 49 55 ou 06 21 05 14 71**

## ARBRE DES NAISSANCES 2017

Ely, Hugo (absent), Ewen, Rafaël, Gabriel, Kaylie (absente), Louis et Lyséa fiers de poser devant leur mûrier platane planté le 1er juin 2018.

# Vie associative

## BMP FOOTBALL CLUB : 1ère BOUGIE SOUFFLEE AVEC LE SOURIRE !

**Au terme de cette saison initiale de notre club, le BoupèreMonProuant Football Club dresse un bilan positif de son activité.**

En effet, les objectifs sportifs sont globalement atteints. :
Les équipes seniors A, B et C rejoindront l'échelon supérieur en septembre prochain et cela était clairement attendu. Pendant ce temps l'équipe D après des dimanches initiaux difficiles, a brillamment relevé la tête pour allier victoires et matchs aboutis. Les entraineurs et dirigeants de ces équipes, ont su drainer une énergie, un engouement qui a donné envie aux joueurs de s'investir plus intensément que les années précédentes. Cela s'est ressenti lors des entrainements et tous les dimanches pour notre plus grand plaisir à tous ! Certes certains d'entre nous regretteront encore quelque temps nos défaites en coupe. Considérons que cette amertume est la conséquence de notre dynamique de victoires, de notre désir d'avancer. Alors retenons plutôt qu'en seniors la saison 2017-2018 fut celle qui a permis aux joueurs, dirigeants, bénévoles supporters issus des clubs de la JFPM et du RSB de se rencontrer autour de matchs bien souvent victorieux !
Nos équipes jeunes engagées en compétition, les U18, U15 et U13 se sont toutes comportées brillamment dans leurs championnats respectifs. Le haut de tableau était attendu pour la plupart d'entre-elles. Les efforts déployés par les joueurs et leurs accompagnateurs sur les terrains, l'investissement des parents afin que les stades soient accueillants nous ont là-aussi offerts de bons moments de joie. Le but de notre accompagnement dans ces catégories est de tirer vers le haut la globalité des joueurs, tout en leur inculquant les valeurs de notre club.
Enfin, l'école de foot, appellation qui regroupe les U7, U9 et U11 a pour but d'accompagner nos plus jeunes et leur entourage vers la découverte de ce sport. Il s'agit là bien évidemment du jeu en lui-même, mais aussi de toutes les nécessités qui incombent à une association comme la nôtre pour perdurer : respect des responsables, des règles de vie collective, investissement bénévole…
Ainsi, après cette saison, le BMP FC est fier que ses nouvelles couleurs soient portées sur les terrains de Vendée. En effet, grâce au soutien de nos sponsors, nous avons pu habiller toutes nos équipes des U7 aux seniors, de nos maillots bleus. Ce défi d'afficher dès le début une unité d'équipement nous a permis

de créer une émulation, une identité clairement définie, repartir sur un nouveau projet sans pour autant renier l'histoire de la JFPM et du RSB.
La première saison du BoupèreMonProuant Football Club qui s'achève marquera le début d'une nouvelle page de notre sport sur le territoire de la commune. Celle par exemple qui nous a conduit à éditer nos premières feuilles de paye et devenir employeur, celle qui a vu disparaître l'appellation « Jeune France » du nom du club. Mais c'est également celle à partir de laquelle après les matchs, il n'est plus nécessaire de frotter des chaussettes verdies afin qu'elles retrouvent leur blancheur originelle... Et oui, cela est appréciable !
Au-delà de cette anecdote, le travail fourni tout au long de l'année par l'ensemble des bénévoles du club qu'ils soient ou non membres du conseil d'administration, a construit le BMP FC. Nous n'en sommes qu'au début de cette nouvelle aventure, mais nous sommes globalement satisfaits des bases posées. Alors, profitons de la trêve estivale pour revenir en forme œuvrer à la dynamique sportive et humaine de notre club. Notre association vous remercie tous, partenaires, joueurs, bénévoles, parents pour votre présence à nos côtés. Soyons conscients des efforts qu'il nous reste à fournir pour que **BMP** signifie encore longtemps :
**« Beau Mariage** de **Passionnés** »

Préparons le début d'une nouvelle aventure !

## LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Le club du temps libre se retrouve chaque jeudi salle 2 de l'Alouette pour jouer au tarot, belote, palets ou scrabble et éventuellement faire de la couture. A partir de septembre : reprise de la marche à 14h30. Les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois soirée tarot ou jeux de société ouverte à tous moyennant une participation annuelle de 10 euros pour les non adhérents au club.
Des rencontres avec les clubs de Sigournais et Saint-Germain sont prévues.
Dates à retenir :
26/06/2018 : sortie du club à St-Laurent-de-la-Plaine.
04/09/2018 : sortie du club à Dinan (au programme : balade en bateau le long de la Rance, déjeuner et visite de la vieille ville en train).
24/11/18 et 25/03/19 concours de belote.
10/01/2019 Galette des rois.
07/02/19 : Assemblée Générale.

## SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Monsireigne a eu une année bien remplie en terme d'activités. En plus d'une présence importante sur le terrain pour les prélèvements de grands gibiers et de nuisibles (renards, corneilles), nous avons organisé de nouveaux événements afin de consolider la pérennité de notre association.
En effet, la chasse à courre aux lièvres n'ayant plus lieu, nous avons organisé une choucroute à commander et à déguster à domicile. Nous profitons de cette brève parution pour remercier l'ensemble des participants qui ont contribué à l'énorme succès de cette première édition avec environ 500 repas servis.
La date du **26/01/2019** est d'ores et déjà à inscrire dans votre agenda pour la prochaine édition.
Mi-mars, comme tous les ans, nous avons rassemblé les exploitants agricoles autour d'un repas afin de les remercier du droit de chasse qu'ils nous octroient.

## COMITE DES FETES
## BANQUET SIRENEMONTAIN SAMEDI 1ER SEPTEMBRE 2018

L'occasion pour le Comité des Fêtes de réunir petits et grands de tous les quartiers et villages sous le signe de la bonne humeur.

Programme :
**12h00** Rendez-vous Rue de Rochereau
**12h30** Ouverture du concours « apéritif »
**13h15** Repas – chacun apporte son pique-nique
**16h00** Concours (tartes, palets, pétanque, molky...)
**20h00** Repas sur réservation
**22h30** Soirée dansante

Plus de détails prochainement.

## MUSEE DU BOIS TIFFRAIS
### une presse typographique

Parmi les objets récemment acquis par le musée du Bois-Tiffrais figure cette presse typographique de 1880 en état de marche. Elle a été en service jusqu'au début des années 60 et est un beau témoin de l'Histoire de l'Imprimerie.
La presse à bras telle que l'avait imaginée Gutenberg au milieu du 15ème siècle qui exigeait une force manuelle peu commune est le modèle qui a fonctionné jusqu'au début du 19ème siècle. Un ingénieur anglais a alors transformé la presse. La machine n'est plus fixe avec un pas de vis à serrer et desserrer mais devient mobile. Le plateau qui porte la feuille à imprimer, les rouleaux encreurs qui balaient dans les deux sens la plaque d'impression, le plateau encreur qui tourne au fur et à mesure que les rouleaux viennent s'y charger d'encre.
Tout cela s'enchaîne et s'engrène pour le plaisir de nos yeux.
Un simple pédalier comme sur les machines à coudre d'autrefois et un volant qui utilise la force d'inertie suffisent à mouvoir l'ensemble. La presse typographique était née qui va permettre à l'imprimerie de connaître son essor prodigieux tout au long du 19ème siècle et d'une bonne partie du 20ème siècle. Elle sera concurrencée puis supplantée par le procédé offset en attendant que l'informatique révolutionne, là comme ailleurs, l'art de l'imprimeur. La presse typographique n'a cependant pas dit son dernier mot car certaines éditions de luxe à petit tirage où on imprime page par page, continue à utiliser ce procédé incomparable.

Denis Vatinel Conservateur

## AGENDA DU 2EME SEMESTRE

**JUILLET :**
*Dimanche 8 :* Fête d'été au Bois-Tiffrais
**SEPTEMBRE :**
*Samedi 1er :* Banquet Sirénémontain organisé par Le Comité des Fêtes
*Vendredi 7 : Don du Sang*

**NOVEMBRE**
*Dimanche 11* : Cérémonie commémorative de l'Armistice 14/18 - 100ème anniversaire
*Dimanche 18* : Concours de belote du Secours Catholique
Samedi 24 : Concours de belote du Club du Temps Libre
**DECEMBRE**
*Vendredi 7 et Samedi 8 :* Téléthon
*Dimanche 16 :* Arbre de Noël Ecole Abbé Billaud

# Informations diverses

SCOM EST-VENDÉEN
La collecte des déchets

## Déchèteries du SCOM

## Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu les jours suivants :

- **Déchèterie de La Flocellière : lundi 01 octobre 2018**
- **Déchèterie de La Châtaigneraie : mercredi 03 octobre 2018**
- **Déchèterie de Chantonnay : vendredi 05 octobre 2018**
- **Déchèterie des Essarts : samedi 06 octobre 2018**

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.
**Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 02 51 57 11 93 avant le 21 septembre.**

## Vous ne recevez pas correctement ou pas du tout certaines chaînes de télévision de la TNT par voie hertzienne (antenne râteau) ?

### 1- VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES COUVERTS PAR LA DIFFUSION NUMÉRIQUE

**Pour savoir si vous pouvez recevoir la TNT par une antenne râteau à une adresse donnée :**

**Si vous êtes couverts par la TNT**, Equipez-vous d'un mode de réception numérique terrestre : adaptateur ou téléviseur TNT intégrée.

**Si vous n'est pas couverts par la TNT**, équipez-vous d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau : ADSL, câble, fibre optique ou parabole.

### 2. ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE INSTALLATION N'EST PAS DÉFECTUEUSE

Demandez à vos voisins s'ils ne reçoivent pas ou s'ils reçoivent mal les chaînes de la TNT

**Si vous êtes le seul à constater une perturbation**, c'est que l'émetteur qui couvre votre commune fonctionne correctement et que le dysfonctionnement provient de votre équipement.

**Si vous et vos voisins constatez les mêmes perturbations**, l'émetteur dont vous dépendez est peut-être en cause, ou bien un appareil avoisinant vos habitations peut générer des brouillages locaux. Pour déterminer l'origine de la perturbation et mener les actions appropriées, un diagnostic précis doit être effectué, une fois votre installation vérifiée et mise hors de cause. **Vérifiez votre installation :**

Les équipements qui se situent chez vous ou dans les parties communes, depuis l'antenne jusqu'aux prises murales de raccordement, relèvent de votre responsabilité ou de celle de votre copropriété et doivent être vérifiées.

☒ Assurez-vous visuellement que votre antenne n'a pas été dépointée (coup de vent, tempête)

☒ Faites appel à un professionnel pour vérifier l'état de votre antenne si elle est ancienne (oxydation sur l'antenne ou le mât) ;

☒ Vérifiez le branchement et l'état de vos câbles : pas de câble sectionné, comprimé, trop courbé, etc.

☒ Examinez votre environnement intérieur (évitez des interférences avec des appareils électriques puissants ou des raccordements multiples proches de votre téléviseur) et extérieur (enseigne lumineuse, immeuble en construction à proximité, éolienne, etc.).

**Si malgré tout, la perturbation persiste**, ou que votre antenniste n'a pas réussi à la résorber, vous pouvez solliciter auprès de l'ANFR une demande d'enquête.

Identifiez les chaînes que vous recevez et celles que vous ne recevez pas.

Pour savoir si le problème provient de l'émetteur ou de votre installation c'est simple : passez en revue toutes les chaînes que reçoit votre téléviseur, même si vous ne les regardez pas habituellement, et notez celles que vous recevez. Comparez votre liste avec celle des chaînes diffusées dans votre région. Les chaînes de télévision sont diffusées par groupe, on appelle cela un multiplex.

Les chaînes d'un multiplex utilisent toutes le même canal.

Si vous avez perdu toutes les chaînes d'un même multiplex, il se peut que l'émetteur dont vous dépendez soit en cause, un diagnostic plus précis est nécessaire ;

Si vous recevez certaines chaînes d'un même multiplex, mais pas toutes, votre installation télévisuelle est peut-être mal réglée, procédez à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

**Si vous ne captez pas des chaînes d'un même multiplex contactez l'ANFR au 0970 818 818 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h , ou allez sur le site de l'ANFR sur anfr.fr**

## Lutte collective contre les rongeurs commensaux

Le FDGDON Vendée propose cette année une nouvelle gamme de produits à l'efficacité garantie pour les rats et souris.

<u>pour les particuliers</u> :

raticide/souricide sous forme de pâte au Difénacoum (25pps) → boîte de 150 gr

raticide/souricide sous forme de céréales au Brodifacoum (25ppm) → boîte distributrice de 120 sachets de 40 gr

<u>pour les professionnels</u> :

agriculteurs ou titulaires d'un certibiocide : raticide/souricide sous forme d'avoine décortiquée à la Bromadiolone (50 ppm) → sac de 25 kgs.

Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir du matériel de piégeage pour la lutte contre les taupes. Celui-ci se compose de pièges-pince et d'une clé indispensable pour tendre les pièges.

**Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie. Ils sont à déposer en mairie du 3 au 14 septembre 2018. Paiement à la commande.**